



Wallonie



COMMUNE DE ONHAYE

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur et Madame HENRY-LEMAIRE, demeurant à Onhaye.

Le terrain concerné est situé à Onhaye, rue du Hierdaux 2, cadastré Onhaye, 1ère division, section D n°209s.

Le projet consiste en la transformation avec agrandissement d'une maison d'habitation unifamiliale et présente les caractéristiques suivantes : écarts au contenu à valeur indicative du Permis d'Urbanisation pour les motifs suivants : élévation aveugle – implantation par rapport à la limite de propriété et en dehors de la zone d'aedificandi – matériaux des élévations – toiture plate et matériaux – volumétrie (1251m³).

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 08 h à 12 h et le mercredi de 13h à 16 h à l'adresse suivante : 5520 Onhaye, rue Albert Martin 3, service urbanisme.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Valérie BAUDRY, service urbanisme par téléphone au numéro 082/66 57 52 ou par courriel : valerie.baudry@onhaye.be, dont le bureau se trouve à 5520 Onhaye, rue Albert Martin 3.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12.04.2024 au 26.04.2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : 5520 Onhaye, Rue Albert-Martin 3 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : valerie.baudry@onhaye.be

Le Directeur Général
Luc GREGOIRE

Par le Collège



Le Député-Bourgmestre
Christophe BASTIN